

Inspection éducation nationale circonscription Versailles	Ecole Élémentaire Publique "LULLY-VAUBAN " 87, 89, avenue de Paris 78000 VERSAILLES 01.39.51.71.39 0783531p@ac-versailles.fr
Compte rendu de la Réunion du Conseil d'Ecole n° 1 en date du mardi 4 novembre 2025	

Le premier conseil d'école de l'année 2025-2026 s'est tenu le mardi 3 novembre sous la présidence de Madame WYNS, directrice de l'école.

Étaient présents mesdames et messieurs les enseignants de l'école.

Étaient excusées madame Pellicioli et madame Lopes, enseignantes.

Étaient présents mesdames et messieurs les délégués élus des parents d'élèves :

- monsieur Emond, et ses colistiers pour la PEEP.
- monsieur Margnoux, et ses colistiers pour la FCPE.
- madame Poirier et ses colistiers pour l'UNAAPE.

Était présente madame Chagnaud-Forain, adjointe au maire.

Était présente madame Plisson, responsable périscolaire

Était présent monsieur Romano, conseiller aux études CHAM du Conservatoire.

Était excusée madame Dubois, cadre territorial, responsable de secteur du périscolaire.

Était excusée madame Breton, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

1. Bilan des élections et présentation du nouveau Conseil d'école:

Avec un taux de participation de 83,97% les élections au conseil d'école ont réparti les 18 sièges de représentants : 2 sièges pour la FCPE, 7 sièges pour la PEEP et 9 sièges pour l'UNAAPE. Nous remercions l'ensemble des parents pour leur participation.

2. Bilan de rentrée et organisation générale de l'école :

L'école compte 424 élèves, répartis en 18 classes (10 classes CHAM, 8 classes de secteur).

Nous accueillons deux nouvelles enseignantes, Mme Jacinto, enseignante de la classe CE2 CM2, et Mme Eva Lopes, titulaire remplaçante affectée à l'école. Les AESH Pauline Hermel, Stéphanie Bénard, Alexandra Massaloux, Stéphanie Goutard, et Soumaya Louati accompagnent les élèves en situation de handicap.

Pour les élèves rencontrant des difficultés, une aide est proposée de 11H30 à 12H00 les lundis et jeudis durant les APC (activités pédagogiques complémentaires). Les classes musicales voient la matinée prolongée jusqu'à midi les lundis et jeudis.

Pour l'accompagnement d'élèves en difficultés, il est possible de solliciter auprès de l'inspection les services du RASED. Il s'agit de psychologues et de professeurs des écoles spécialisés qui contribuent à l'analyse des besoins, et dispensent des aides aux élèves en difficultés.

3. Mise en œuvre de l'enseignement musical et évènements :

M. Romano, Directeur-adjoint du Conservatoire, présente l'année musicale. Le planning des activités CHAM Primaires est disponible sur le site de l'école. Les cours ont repris le 15 septembre avec des effectifs de 44 élèves du CP au CM1 et 42 élèves en CM2. L'organisation pédagogique est rappelée. L'équipe accueille deux nouveaux professeurs de flûte traversière : Camille Afettouche et Esther Yoon. L'exposition photo du couloir sera prochainement renouvelée afin de mettre en valeur les élèves.

Les cours ouverts avec les parents de CE2 et de CM1/CM2 ont eu lieu en octobre et novembre. Les cours publics de formation musicale et chant choral pour les CE1 et CP se tiendront le samedi 22 novembre. La présence des parents est jugée indispensable au bon suivi des élèves.

Les présentations d'instruments pour les CE1 auront lieu de novembre à janvier, en préparation du choix instrumental de fin janvier. Une séance de sensibilisation en maternelle se déroulera le jeudi 4 décembre.

Les Heures Musicales reprendront le mardi 18 novembre, avec une présentation aux classes de CP/CE1 le matin et aux familles le soir. Le planning est consultable en ligne.

Le projet artistique suit cette année la thématique anniversaire des 50 ans des classes CHAM. Les CM2 et 6e participeront aux Voix du Collège les 10 et 12 mars 2026. Deux concerts chorals sont prévus : CE1 le 17 février et CE2 le 8 avril. D'autres événements musicaux viendront compléter cette programmation.

Les modalités d'orientation vers la 6e CHAM sont rappelées. Une commission se réunira au deuxième trimestre tenant compte des derniers bulletins scolaires et musicaux. La décision finale sera prise par la direction académique de l'éducation nationale en mai.

Une journée de découverte des filières CHAD et CHAM aura lieu le samedi 10 janvier de 10h30 à 12h30 sur le site de la Chancellerie.

4. Périscolaire : garderie du matin, cantine, étude du soir, garderie postscolaire

Madame Plisson, responsable périscolaire, présente l'organisation. L'équipe périscolaire est complète, et accueille environ 360 enfants le midi. Plusieurs activités sont proposées sur ce temps (danse, théâtre, boxe, etc.) et sont encadrées par des intervenants et les animateurs. Les parents peuvent contacter directement Mme Plisson si leur enfant rencontre des difficultés pour s'inscrire aux ateliers ou pour toute question liée à des conflits éventuels.

5. Enseignement des langues vivantes :

L'anglais est dispensé par les enseignants à toutes les classes. Comme les années précédentes, toutes les classes de CM2 bénéficient également d'une initiation à l'allemand, conduite par Mme Herschtal. Mme Lacheteau et Mme Schulz enseignent l'allemand à leurs élèves.

6. Sorties scolaires et projets :

Huit classes sont inscrites au projet « Ecole et cinéma », un grand nombre de classes participe au projet littéraire des Incorruptibles. Les CM2 initient un prix littéraire à partir de leur propre sélection.

De très nombreux projets sont programmés cette année ; domaine artistique principalement (projet départemental artistique sur le thème du voyage, projet chorale), mais également sportif (SRAY, CROSS, Olympiades), et mathématiques, etc... Les classes feront les sorties culturelles souhaitées.

Les classes de CM1 de Mme Schulz et Mme Lacheteau réitèrent le projet de séjour découverte à Postdam, prévu du 13 au 17 avril 2026.

Projet artistique ACTE auquel la mairie participe financièrement : projet conduit dans les classes de CE1MB de Mme Motté et de CP/CE1 de Mmes Pellicioli et de Goësbriand.

Le CROSS sera de nouveau organisé. Il aura lieu au mois de mai, les informations seront communiquées aux parents en temps voulu.

La Police nationale interviendra de nouveau cette année pour sensibiliser les élèves de CM2 au cyber harcèlement.

La directrice répond à une suggestion de projet de l'Unaape : « La Boîte aux lettres Papillon ». Il s'agit d'un dispositif visant à recueillir la parole des enfants victimes de violence, maltraitance. Une boîte à mots est installée dans ou en bord de l'école. Une association organise, en lien avec l'école, la formation de personnes ressources, la sensibilisation des usagers de l'école et les enfants, le recueillement et enfin le traitement des mots. Après étude et concertation en conseil des maîtres, ce projet dépasse le cadre des missions de l'équipe pédagogique et induit un coût et une organisation trop importants à mettre en place.

Il est suggéré que ces projets puissent être mis en place par des associations de quartier, ou les collectivités. Madame l'adjointe au Maire indique que la mairie est sensible à ce sujet et réfléchit à des alternatives, elle invite les délégués de parents à remettre ce sujet à l'ordre du jour des prochains échanges qui auront lieu entre les fédérations de parents, et la mairie de Versailles.

7. Evaluations nationales du CP au CM2 :

Toutes les classes de l'école ont effectué les évaluations nationales fin septembre. Mme Pouliquen expose les modalités de passation. Les parents sont informés des résultats de leur enfant. L'analyse des évaluations en commun avec la maternelle débouche sur des actions de remédiation.

Les évaluations nationales de milieu d'année se dérouleront au mois de janvier, uniquement pour les CP.

8. Bibliothèque :

Merci aux parents bénévoles qui gèrent la bibliothèque. Mme Durouchoux qui coordonnait la bibliothèque l'année dernière a passé la main. L'école tient à la remercier pour son implication. Mme Mercier reprend sa mission. Nous la remercions vivement de son engagement. Les plages d'ouverture permettront de répondre à la demande des classes.

9. Travaux réalisés et demandés :

Travaux réalisés : Changement des fenêtres 1^{ème} phase été 2025 : remplacement des fenêtres du bâtiment Lully.

Travaux programmés :

- Changement des fenêtres 2^{ème} phase été 2026 : remplacement des fenêtres du bâtiment Vauban.
- Création d'un espace végétalisé cour du haut, le long du nouveau bâtiment, pour en faire un petit potager, dans le cadre du projet Eco-jardinage proposé par la Mairie de Versailles.
- Nettoyage du préau cour du haut
- Peinture des soubassements de la cour du bas
- Installation d'une boîte à livre et d'une table d'échec : une demande sera faite par l'école auprès du CTM.
- Marquage au sol devant le portail (accès de la cour du bas), initialement prévu pendant les vacances de la Toussaint : La Mairie ne réalisera pas ce marquage. Conformément aux décisions municipales, les marquages au sol sont limités dans l'espace public dans un souci d'accessibilité aux déficients visuels. Il sera rappelé aux parents les règles d'usage dans la sente.
- Les parents s'interrogent sur la possibilité de remplacer les portes pleines du conservatoire par des portes vitrées, exprimant ainsi le souhait d'une meilleure visibilité lors des cours. Il est rappelé les contraintes architecturales et financières, ainsi que les impératifs acoustiques du conservatoire.

10. Sécurité et exercices :

Durant l'année, il sera réalisé deux exercices de « sécurité incendie ». Un premier a été réalisé le jeudi 18 septembre. Le PPMS Attentat Intrusion pour les écoles de Versailles et Buc aura lieu à la mi-novembre. Un autre exercice obligatoire « Risques majeurs » aura lieu dans l'année, la date n'est pas encore déterminée. Ces exercices ont pour vocation de tester les dispositifs sécuritaires de l'école ainsi que de préparer la communauté éducative pour qu'elle puisse agir face à ces événements.

11. Règlement intérieur de l'école

Le règlement est soumis au vote et adopté à l'unanimité. Il sera diffusé pour signature aux élèves et aux parents. Il est précisé que les billes plates ne sont pas adaptées et présentent un danger. Il est proposé que cette précision ne figure pas dans le règlement, mais soit communiquée en conseil de délégués et rapportée aux classes.

12. Projet d'école

La journée de solidarité sera dédiée au réajustement du projet d'école. Cette révision se fait en lien avec les résultats des évaluations nationales.

13. Vie de l'école et Festivités :

Le photographe sera à l'école le jeudi 6 et le vendredi 7 novembre. Une communication a été adressée aux familles. Le prix des photos est comparé à celui du collège Rameau ; il est rappelé que le tarif proposé aux familles inclut une participation à la vie de l'école, le collège bénéficiant d'une tarification différente en raison de sa taille.

Le Carnaval se déroulera le jeudi 26 mars, le thème restant à définir.

La fête d'école pourrait avoir lieu le samedi 27 juin, sous réserve d'un nombre suffisant de volontaires au comité d'organisation, avec un coordonnateur et sous la présidence de Mme WYNS. Les concerts et spectacles se dérouleront indépendamment pour chaque classe.

14. Coopérative :

Le bilan de l'exercice 2024/2025 est présenté au Conseil d'école par Mme Motté, trésorière de la coopérative. Il est précisé que les classes bénéficient de l'intégralité des dons des parents. Une précision est apportée concernant le marché de Noël : la majorité des gains sont redirigés vers le financement du voyage à Potsdam. Néanmoins, toutes les classes de l'école peuvent participer à cet événement et l'excédent sera utilisé pour répondre aux besoins des enseignants dans leur classe ou dans l'école.

Il sera indiqué aux parents d'élèves en note de rentrée les conditions d'obtention d'un crédit d'impôt pour les dons aux coopératives.

La séance est levée à 20h07.

NB : Prochain conseil d'école : Mardi 17 mars 2026, à 18h30.

Secrétaires de séance :

La Présidente du Conseil d'Ecole :

Sandrine Marolleau, Yann Gaborit

Aurélia WYNS